

# LE PUBLICISTE.

NONIDI 19 Thermidor, an VII.



*Détails sur l'entrée des insurgens à Naples, et sur les horreurs qui s'y sont commises. — Bruit d'une prochaine entrevue à Prague entre plusieurs souverains. — Attaque des avant-postes français dans le Valais. — Engagement des banquiers de Paris envers le gouvernement. — Séance de la société des Jacobins. — Vive discussion au conseil des cinq-cents, sur le rapport du ministre de la police concernant les sociétés politiques.*

## ITALIE.

*Trieste, le 28 messidor.*

Il est arrivé ici avant-hier un bâtiment sous pavillon autrichien, qui a quitté Messine le 10 de ce mois. D'après son rapport, on avoit publié officiellement à Messine l'entrée de l'armée du cardinal Ruffo à Naples, à la suite de plusieurs combats sanglans. L'amiral Nelson avoit formé une chaîne de bâtimens de guerre depuis Palerme jusqu'à Ichia, dans les environs de Naples. Le même bâtiment rencontra, il y a quinze jours, à l'entrée de la mer Adriatique, dans les parages de Sasero, la division du contre-amiral russe Postowskin qui faisoit voile vers l'ouest.

On écrit de Pesaro qu'il se trouve dans ce port quelques chebecs, galiotes & chaloupes canonnières qui doivent se réunir à d'autres vaisseaux plus grands pour une expédition contre Ancône. Les troupes qui doivent s'embarquer à cet effet sur ces bâtimens, étoient arrivées le 18 de ce mois à Rimini.

*Livourne, le 1<sup>er</sup> thermidor.*

La nouvelle de l'occupation de Naples par les insurgens s'est malheureusement confirmée. On ne connoît pas cependant avec certitude les détails de cet événement. On dit que les patriotes & les troupes républicaines qui étoient sortis de Naples, sous le commandement du cardinal Capeze-Zurlo, archevêque de cette ville, pour combattre les insurgens, ont été obligés de rentrer & de se retirer dans les forts, parce que les lazzaronis, qui jusqu'alors avoient été tranquilles spectateurs, se sont soulevés & réunis aux insurgens; que les patriotes qui étoient dans les forts ont capitulé; qu'il étoit convenu qu'on les transporterait à Toulon; mais que Nelson s'étoit opposé à l'exécution de cette capitulation, & qu'elle avoit été suspendue jusqu'à l'arrivée du roi. On ajoute que le fort Saint-Elme, que gardoient les Français, a aussi capitulé. Selon d'autres rapports, les patriotes, avant de sortir de Naples, avoient incarcéré ou fusillé les partisans de la royauté, dont la présence les inquiétoit. On évalué à cinq mille les nobles & les prêtres qui furent en même temps jetés à la mer. L'entrée des insurgens a été également suivie de toutes sortes d'horreurs. Tout ce qui avoit contribué à la révolution a été saisi, incarcéré ou fusillé; les nobles sur-tout, qui avoient abandonné la cause du roi, ont été poursuivis avec un acharnement sans exemple; plusieurs ont été massacrés par le peuple, les autres pendus, & il y a eu nombre de maisons pillées & incendiées.

*Roveredo, le 5 thermidor.*

La citadelle d'Alexandrie tient toujours. Le marquis de Chasteler, chef de l'état-major de l'armée austro-russe, a

été grièvement blessé d'un boulet devant ce fort. Le général de Zach s'est rendu à Alexandrie pour le remplacer.

Le gros de l'armée impériale sous les ordres du maréchal Suwarow est toujours campé dans les environs d'Alexandrie, au nombre d'à-peu-près 50 mille hommes. On attend la reddition du fort de cette ville & de celui de Tortone pour reprendre les opérations.

Suivant ce qu'on apprend, les austro-russes ont occupé le grand Saint-Bernard.

Ce n'est point le général russe Rosenberg, mais le général autrichien Hohenzollern, qui est parti il y a quelques jours des environs d'Alexandrie pour Plaisance, avec 8 ou 10,000 hommes.

Les généraux français Rusca & Salm, faits prisonniers dans la bataille de Plaisance, ont passé ici ces jours derniers pour se rendre en Allemagne.

## HONGRIE.

*Semlin, le 27 messidor.*

Un Tartare est arrivé de Constantinople avec la nouvelle que le grand-seigneur a nommé Passwan-Oglou pacha à trois queues; les marques de cette dignité sont déjà en route. L'on s'attend que cette faveur engagera Passwan à se désister de tout projet hostile, & que même il emploiera ultérieurement, pour le service de la Porte, les troupes qui sont sous ses ordres.

*Prague, le 4 thermidor.*

La troisième division de la deuxième colonne du corps de troupes auxiliaires russes est arrivée ici hier. Les Cosaques du Don, qui font partie de cette colonne, sont vêtus de bleu; ils ont un habit court, un large pantalon, une ceinture & une espèce de bonnet à la polonoise; leurs armes consistent en un sabre, une longue pique & deux pistolets.

## AUTRICHE.

*Vienne, le 4 thermidor.*

On continue d'assurer que l'empereur de Russie arrivera ici dans peu. On ajoute qu'il se rendra ensuite avec notre monarque à Prague, où leurs majestés auront une entrevue avec les rois d'Angleterre, de Prusse & de Suède.

## ALLEMAGNE.

*Ratisbonne, le 7 thermidor.*

Il n'est point encore arrivé d'instructions sur le décret de commission impériale, pour une nouvelle émission de mois romains, &c. On dit que l'électeur de Bavière fournira quatre bataillons.

*Munich, le 8 thermidor.*

La gazette de cette ville vient d'insérer, par ordre du gouvernement, un article adressé aux habitans de la Bavière,

sur l'évaluation des monnoies russes. C'est une preuve non équivoque qu'il passera des russes par ce pays.

Le nouvel envoyé d'Angleterre à Munich, M. Frak, vient d'y arriver & occupe le palais de son prédécesseur.

La première division de la première colonne des russes est arrivée le 28 messidor à Pilsen.

## ANGLÈTERRE

*Londres, le 8 thermidor.*

La tranquillité se rétablit en Irlande, & l'industrie commence à y renaitre. On s'y familiarise même peu à peu avec le projet favori de M. Pitt, de la réunion de ce royaume à l'Angleterre.

Les préparatifs de l'expédition paroissent entièrement achevés. On a enrôlé toutes sortes de monde pour les embarquer à bord des vaisseaux. On assure même qu'une grande partie des galériens qui étoient à bord de la flotte de Hoche, se sont engagés sous les drapeaux britanniques; ils seront, dit-on, les premiers débarqués, & sont destinés à recevoir le premier feu que les malices anglaises n'aiment pas à essayer.

Les vivres & munitions pour l'expédition secrète s'embarquent à Woolwich. Le général feld-marchal, duc d'York, a expédié un ordre aux régimens de milice avec lesquels on doit compléter les troupes réglées; & aussitôt le quart de ces régimens, c'est-à-dire, la portion que le dernier acte du parlement autorise à consacrer à ce service extraordinaire, s'est présenté volontairement. On se flatte ici que la Suède fournira aussi huit mille hommes à la grande opération qui se prépare contre le continent, & que même en cas de besoin, elle y contribuera par quelques vaisseaux de guerre.

Douze vaisseaux de la compagnie des Indes seront employés comme bâtimens de transports à l'expédition secrète dont l'amiral Mitchel doit avoir le commandement maritime. Dans l'artillerie qu'on embarque, il y a des canons de 24, & même de 36. On prétend qu'il y a entre plusieurs puissances un arrangement secrètement concerté à l'égard de la Hollande. On parle même déjà d'une déclaration en faveur du stathouder.

## REPUBLIQUE HELVETIQUE

*Yveroy, le 9 thermidor.*

Le 7, à une heure du matin, les avant-postes français à deux lieues de Brigues dans le Vallais, furent surpris par les autrichiens. Les canonniers français qui s'y trouvoient prirent précipitamment la fuite, abandonnant leurs cinq pièces de canon. Heureusement un corps d'infanterie arriva assez à tems pour les reprendre avant que l'ennemi eût pu en faire usage. Le combat dura quelques heures: les autrichiens ont perdu 180 hommes, dont 87 prisonniers. On s'attend à une nouvelle attaque. Les autrichiens avoient été conduits par les paysans du Haut-Vallais: quatre qui ont été pris ont été fusillés sur-le-champ.

On annonce qu'il va se former dans nos environs un camp de 9000 hommes.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Calais, le 16 thermidor.*

L'expédition des Anglais contre la Hollande se poursuit avec activité. Le gouvernement a mis en réquisition un grand nombre de bâtimens destinés au transport; il y en a de 100 à 1100 tonneaux. Les troupes de débarquement s'élevent, dit-on, à 45 mille hommes, dont 25 mille sont Anglais. Il paroît que cette expédition doit sortir en partie de la rade des Dunas. Le 12 thermidor, il existoit déjà dans

cette rade, que l'on aperçoit de Calais, huit vaisseaux de ligne, quatre frégates & 28 navires marchands. Nous avons vu passer le même jour un convoi de 23 bâtimens escortés par trois cutters & par un vaisseau de ligne; il sembloit faire route également vers les Dunas.

*PARIS, le 18 thermidor.*

Il est aujourd'hui certain que les banquiers de Paris ont pris l'engagement de prêter au gouvernement 30 millions en lettres-de-changes, depuis 20 jours de date fixe jusqu'à 120 jours, ou 4 mois fixe. Le remboursement s'effectuera sur toutes les rentrées qui se feront à la trésorerie.

— La bourse a été, avant hier, assez orageuse. Il y a eu plusieurs différends relativement à des offres faites ou à des conventions équivoques. On a eu recours à des arbitres pour juger les cas douteux.

Le résultat des négociations a été assez défavorable pour tous les cours.

Les tiers consolidés ont éprouvé beaucoup de baisse.

— La pénurie du numéraire est si grande, que le Mont-de-Piété a été obligé de suspendre, ce matin, les prêts déjà très-modiques qu'il faisoit. On espere que le gouvernement viendra au secours de cette administration si utile aux malheureux.

— On dit que le directoire a eu ces jours derniers, quelques inquiétudes; qu'il avoit eu connoissance d'un projet de visite des Jacobins à Sieyès & à Barras; & qu'en conséquence les canons avoient été disposés, & la garde par-tout doublée autour du Luxembourg.

— Le directoire exécutif voulant reconnoître les services signalés du général Delmas, vient d'arrêter qu'il lui sera délivré une armure complète, tirée de la manufacture d'armes de Versailles.

— Marbot ne songe point à quitter le commandement de la 17<sup>e</sup> division pour aller à l'armée des Alpes, comme on l'avoit assuré; & le citoyen Delmas qui, disoit-on, devoit le remplacer, aime mieux servir aux frontières que dans l'intérieur; son séjour à Paris ne sera pas long.

— La 79<sup>e</sup> demi-brigade arrive le 20 à Paris.

— Le général Suchet est nommé chef de l'état-major-général de l'armée d'Italie commandée par Joubert.

— L'adjudant-général Lecourtwilliere est nommé commandant du département de Vaucluse en remplacement de général Soulerac, qui est employé à l'armée d'Italie.

— Un courrier est, dit-on, parti avec des dépêches pour Lacombe-Saint-Michel, qui est actuellement dans le département du Tarn.

— Le Palais-Egalité & quelques autres lieux ont été cernés la nuit dernière; on a fait des visites dans plusieurs maisons garnies, & on a fait quelques arrestations.

— La police a fait arrêter hier plusieurs colporteurs qui crioient les *Actes des Apôtres*.

— Le citoyen Caffé, arrêté avant-hier par ordre de la police à la maison des ambassadeurs, comme prévenu d'émigration, déclare lui-même qu'il a été remis en liberté dès le même jour.

— Le représentant Rallier a fait imprimer des lettres patentes de Toussaint-Louverture, qui démentent les fautes que les Anglais recommencent à publier sur Pié-depandant de Saint-Domingue, pour faire suspecter en France la fidélité de Toussaint-Louverture, qui continue à donner des preuves de son attachement à la république.

— Les troupes espagnoles, débarquées à Rochefort, ont reçu un nouvel ordre de se mettre en route pour Brest.

Le di...  
qu'à compte...  
rins qui sero...  
seulement...  
Rochefort...  
aussi-tôt apr...  
Hâvre & à N...

— Des che...  
bruyère-Anb...

— La frég...  
Port-Malo.

— Le cour...  
rêté à Saint-

Extrait d'un...  
des

Vous avez é...  
du cercle cons...

1<sup>er</sup>. Il est faux...  
seul instant, 2<sup>e</sup>...

été porté en tr...  
trait du directo...

— Votre amou...  
drez bien la r...

savoir à vos a...  
été porté en tri...

de Buonaparte...  
un drapeau na...

d'Italie pour p...  
qu'il n'a pas é...

d'un portrait d...  
Nota. Nous

feuilles, sans n...

Société secrè...  
Marchand. —

— nature de l'hor...  
Avons-nous vi...

fait; & telle...  
sans nous ente...

Ici l'orateur...  
port du ministè...

pas que la cons...  
tateurs.

— On a dit, aj...  
sociétaires. Il f...

pour être adm...  
contre nous; c...

du peuple, la...  
nos détracteurs.

— Marchand ter...  
société le tribu...

— toujours porté...  
Julien. — Il e...

composent la r...  
défendre les d...

périt tous les j...  
une tête audaci...

peut la sauver...  
Un membre.

— & aujourd'hui i...  
nous périrons p...

— Mathieu. — J...  
(Non! non)!

— senter. (Tous l...  
blique retentiss...

dilapidateurs. I...  
en 1792, & qu...

duite doit être...  
tous les dilapid...

— commissaires de...  
aux dépens des...

— Boyer. — La...  
royez-vous pas...

ici qu'hier. Not...  
nous n'ayons en...

Le directoire exécutif a arrêté, le 12 de ce mois, qu'à compter du 1<sup>er</sup> fructidor prochain, les soldats et marins qui seront condamnés aux fers pour insubordination seulement, ne seront plus envoyés dans les bagnes de Brest, Rochefort, Toulon & l'Orient, & qu'ils seront conduits, aussi-tôt après leur jugement, dans les bagnes établis au Havre & à Nice.

Des chouans ont détruit le poste télégraphique de Labroyère-Auboin, sur la ligne de Brest.

La frégate *la Didon* a été lancée; le 14 de ce mois, à Port-Malo.

Le courrier de Marseille à Lyon vient encore d'être arrêté à Saint-Cannar. On lui a pris argent & marchandises.

*Extrait d'une lettre du citoyen Fabre, membre du conseil des anciens, au rédacteur du Publiciste.*

Paris, le 17 thermidor, an 7.

Vous avez été trompé, citoyen, sur tout ce que vous avez dit du cercle constitutionnel de Marseille, dans votre feuille d'hier. 1<sup>o</sup>. Il est faux que le commandant de la place l'ait fait fermer un seul instant. 2<sup>o</sup>. Il est tout faux que le buste de Marat ait été porté en triomphe dans les rues de cette commune, & un portrait du directeur Barras traîné dans la boue.

Votre amour pour la vérité, m'est un sûr garant que vous voudrez bien la rétablir sur un fait si atrocement travesti, en faisant savoir à vos abonnés que ce n'est point le buste de Marat qui a été porté en triomphe dans les rues de Marseille, mais bien le portrait de Buonaparte, cet illustre exilé, représenté au moment où, prenant un drapeau national, il se mit à la tête des grenadiers de l'armée d'Italie pour passer le pont de Lodi; en leur faisant savoir encore qu'il n'a pas été du tout question dans cette cérémonie civique, d'un portrait du directeur Barras.

*Nota.* Nous avions rapporté ces faits d'après plusieurs autres feuilles, sans même les affirmer.

*Société séante aux Jacobins. — Séance du 17 thermidor.*

Marchand. — Penser & parler est un double droit inhérent à la nature de l'homme. J'en usrai donc jusqu'à ce qu'on me l'arrache. Avons-nous violé la constitution? Tel est le reproche qu'on nous fait; & telle est la question qui se présente & que l'on a résolue sans nous entendre.

Ici l'orateur s'efforce de réfuter le message du directoire & le rapport du ministre de la police sur les réunions politiques; il ne croit pas que la constitution défende d'avoir un régulateur ni des annotateurs.

On a dit, ajoute-t-il, que les assistants ici étoient distingués des sociétaires. Il faut bien s'assurer s'il ne se présente pas d'étrangers pour être admis. Je ne répondrai pas aux autres mesanges débités contre nous; car la liberté, l'égalité, la république, le bonheur du peuple, la constitution, voilà ce que nous voulons & ce que nos détracteurs ne veulent pas.

Marchand termine par inviter tous les membres à apporter à la société le tribut de leurs lumières, afin que le fardeau ne soit pas toujours porté par les mêmes hommes.

Julien. — Il est pénible de voir que dans trois mille citoyens qui composent la réunion, il ne se présente pas plus d'orateurs pour défendre les droits du peuple & revivifier l'esprit public qui dépérit tous les jours. Nos dangers sont pressans; le royalisme leve une tête audacieuse. Il est tems de sauver la république, & on ne peut la sauver qu'en punissant les traîtres & les dilapidateurs.

Un membre. — Notre séance d'hier a échauffé la bile des royalistes, & aujourd'hui ils nous calomnient. Pensent-ils nous intimider. Non, nous périrons plutôt que de taire le vérité.

Mathieu. — Jamais le peuple français n'acceptera de monarchie. (Non! non!) sous quelque dénomination qu'on veuille la lui présenter. (Tous les chapeaux sont en l'air. Les cris de vive la république retentissent long-tems). La plupart des riches sont des dilapidateurs. La misère publique accuse l'homme qui n'avoit rien en 1792, & qui possède aujourd'hui de grandes richesses. Sa conduite doit être sévèrement examinée. Je demande la punition de tous les dilapidateurs, sans oublier les adjudans-généraux & les commissaires des guerres qui se sont enteadus pour faire fortune aux dépens des défenseurs de la patrie.

Boyer. — La calomnie a doublé nos forces & notre nombre. Ne voyez-vous pas, frères & amis, qu'il y a deux fois plus de monde ici qu'hier. Nous avons crié contre les voleurs & les royalistes, & nous n'avons encore rien obtenu contre eux. La trachée est ouverte.

Si nous ne l'avons pas poussée plus avant, c'est qu'elle étoit minée & contre-minée par un triple rempart de fripons. Nos ennemis ne savent par où nous prendre. Notre sagesse les étonne, les effraye & les assomme. Continuons à être sages, & nous serons invincibles.

Prieur (de la Marne) annonce, que le bureau d'instruction lira demain une adresse au corps législatif.

Roussel. — Si la société ne parloit ni des voleurs ni des dilapidateurs, on diroit que les jacobins sont les meilleures gens du monde. Que rien ne vous épouvante! demandons continuellement la punition des voleurs. Le tems presse, le signal du massacre des républicains est donné. Je demande qu'on dise au corps législatif. *Sauve la patrie.* — Applaudi.

## CORPS LEGISLATIF

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 18 thermidor.

On lit un grand nombre d'adresses qui félicitent le conseil sur la journée du 30 prairial.

Les juges de paix de Nantes se plaignent de n'être pas payés. Le conseil ordonne le renvoi au directoire.

Des citoyens de Caen réclament contre la suppression des grenadiers & chasseurs de la garde nationale.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Un pétitionnaire représente que la loi sur les transactions pendant le cours de dépréciation des assignats, n'est point applicable aux colonies où ce papier n'étoit point en usage; il demande que le conseil s'occupe d'une loi sur les transactions faites dans ce tems dans les colonies.

Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

L'administration de Cherbourg demande que le conseil l'autorise à prélever deux pour cents sur les prises: cet argent seroit employé à l'entretien des hospices qui se trouvent dans le plus grand dénuement.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Renaud (de l'Orne) a la parole pour soumettre à la discussion un projet de résolution sur les secours à accorder aux pères & mères, femmes & enfans des contumax, dont les biens se trouvent séquestrés. Ce projet de résolution est adopté; en voici les dispositions:

1<sup>o</sup>. Les secours à accorder en vertu de l'article 475 du code des délits & des peines, seront fixés par l'administration centrale, & d'après les observations de l'administration municipale du lieu du domicile de l'accusé contumax.

2<sup>o</sup>. Néanmoins leur quotité ne pourra être portée au-delà des deux tiers des revenus nets des biens séquestrés; & elle ne pourra, dans aucun cas, excéder 26 fr. par mois pour chaque tête.

3<sup>o</sup>. Les sommes allouées pour lesdits secours, seront payées par les receveurs des revenus nationaux, sur les mandats de l'administration centrale. Ces mandats ne pourront frapper que sur les revenus à échoir, à compter du jour où ils auront été délivrés.

4<sup>o</sup>. Les administrations centrales seront tenues de prononcer sur les réclamations qui leur seront adressées dans un mois du jour où elles auront été enregistrées.

Garau fait la seconde lecture de la résolution sur l'organisation de la garde nationale. La rédaction en est définitivement adoptée.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet présenté par Lacuë; mais on lit d'abord quelques messages du directoire sur des objets particuliers. Un secrétaire se présente ensuite pour relire celui sur les réunions politiques.

C'est par erreur que nous avons annoncé que le conseil en avoit ordonné l'impression & le renvoi à une commission; ces propositions avoient bien été faites, mais la séance fut levée avant qu'elles fussent adoptées.

On fait donc une seconde lecture de ce message ainsi que du mémoire qui y est joint.

Bertrand (du Calvados) prend la parole; ce n'est pas le moment, dit-il, de discuter ni les vérités ni les erreurs qui se trouvent dans le mémoire du ministre de la police; il y a des vérités, il y a des erreurs. Je demanderois l'impression, si ce message n'étoit imprimé déjà par ordre du conseil des anciens; je demanderois aussi le renvoi à une commission spéciale, si déjà le conseil n'avoit entendu un rapport sur l'organisation des réunions politiques. Je demande donc le renvoi à la commission existante.

Un grand nombre de voix demandent l'impression; d'autres, l'ordre du jour.

L'ordre du jour est mis aux voix: l'épreuve paroît douteuse.

Barthelemi demande l'ordre du jour, motivé sur ce que le message est imprimé.

Le président renouvelle l'épreuve; il déclare que le bureau est unanimement d'avis que le conseil passe à l'ordre du jour motivé.

De vives réclamations se font entendre. Plusieurs voix demandent le renvoi à la commission existante. Le renvoi est ordonné.

Les réclamations se renouvellent quant à l'impression; un grand nombre de membres demandent l'appel nominal. La parole à Lacuée s'écrient d'antrés.

Lacuée se présente à la tribune: les cris d'appel nominal l'empêchent de parler & se prolongent.

Garau court à la tribune: & moi aussi, s'écrie-t-il, je demande l'appel nominal, pour que la France sache que pendant qu'on égorge....

De violens murmures interrompent l'orateur; les cris d'appel nominal continuent: Briot se range à la tribune à côté de Garau.

Toutes les fois que Garau veut parler, les cris, l'appel nominal l'en empêchent: il fait un signe, pour exprimer qu'il ne quittera pas la tribune sans avoir été entendu.

Levez la séance, s'écrie Lesage-Senault.

Le bruit continue.

Garau. — Quand tout le bureau....

Le bruit recommence: l'appel nominal, crie-t-on toujours. Plusieurs voix: Laissez-le parler.

Divers membres parlent dans le tumulte. André (du Bas-Rhin) & Aubert sont à la tribune & parlent dans le bruit.

Le président. — Garau a la parole pour appuyer la demande de l'appel nominal. Aubert la demande après lui: je consulte le conseil.

Plusieurs membres: L'appel nominal est de droit.

Le président. — Le conseil accorde-t-il la parole à Garau.

Un grand nombre de voix: Oui! oui!

Garau. — Si tout le bureau n'étoit pas d'avis... Plusieurs voix: Il s'est trompé.

Garau. — Je demande aussi l'appel nominal pour que la république sache... Plusieurs voix: Oui!

Garau. — Que quand les républicains sont par-tout égorgés...

Des murmures s'élèvent. Garau parle dans le bruit: voyez les rapports du ministre de l'intérieur, & vous serez convaincus, s'écrie-t-il, que l'égorgeement des républicains s'organise par-tout. — Les murmures recommencent.

Garau. — L'ennemi est aux frontières; le royalisme s'enhardit: si vous étiez dans les départemens, vous seriez tous égorgés, parce que vous avez fondé la république.

De l'imprimerie de MEYMAT,

Un grand nombre de membres: L'appel nominal!

Garau parle encore quelques momens dans le bruit; ensuite il quitte la tribune.

Aubert dit que la preuve que le bureau s'est trompé, c'est qu'une partie très-considérable du conseil demande l'appel nominal; il propose donc qu'il soit fait, ou que l'épreuve soit renouvelée.

Briot s'élance à la tribune. Il est deux faits, dit-il, que l'on ne peut nier; le premier, c'est que le message est imprimé (ou murmure); le second, c'est qu'il est connu par les journaux.

On crie de nouveau l'appel nominal.

Demandant l'appel nominal, ce n'est pas répondre, reprend Briot; je déclare à la France qu'il existe une conspiration royaliste.

Oui, oui, s'écrie une partie des membres du conseil en se levant & en agitant leurs toques.

Le bruit se prolonge.

Briot, quand le calme est rétabli, reprend la parole. Vous agitez, dit-il, une misérable question d'impression, quand l'égorgeement des républicains s'organise. Je quitte, il n'y a pas long-tems le ministre de la guerre; il est effrayé de ce système de massacres, sur-tout dans le Midi. Nous ne voulons ni périr, ni laisser périr la république; mais ce n'est pas par des appels nominaux que nous la sauverons; c'est par des mesures vigoureuses contre ses ennemis du dehors & du dedans: nous la sauverons en punissant les traîtres & les voleurs.

Oui, oui, s'écrie de nouveau un grand nombre de membres en se levant.

Briot. — Je déclare aux armées, au peuple, que cette séance devoit être consacrée à fournir les moyens de nous défendre contre nos ennemis. Ne perdons pas des momens précieux. Je demande que Lacuée ait la parole.

Cette proposition est adoptée; l'impression n'est pas ordonnée, & Lacuée a la parole; il lit un article qui est adopté.

Une voix s'écrie: L'appel nominal.

Plusieurs membres se lèvent en criant à l'ordre.

Le président rappelle à l'ordre celui qui a interrompu.

La discussion continue sur le projet de Lacuée. Un grand nombre d'articles sont adoptés. Ils portent que la république entretiendra à sa solde, pendant le cours de l'an 8, pour former l'armée de terre, 585,212 gardes nationaux en activité, & cela sans y comprendre l'armée d'Orient sur laquelle il sera statué par une résolution particulière.

Par un message, le directoire annonce qu'il a fait dénoncer au tribunal criminel le ministre Schérer, & demandé à divers ministres des rapports détaillés sur la conduite de Trouvé, Rivaud, Faypoult, Schawembourg, Grouchy.

Le conseil ordonne l'impression.

Nota. Le conseil des anciens a rejeté, comme contraire aux loix existantes, la résolution sur la suspension des ventes des biens nationaux. — Il a ensuite approuvé une résolution d'hier, portant que les édulces délivrées par les juges de paix pour citer, soit devant la justice de paix, soit devant le bureau de conciliation, sont exemptes de la formalité de l'enregistrement.

Bourse du 18 thermidor.

Rente provisoire, ..... — Tiers consol., 8 francs.

— Bons  $\frac{3}{4}$ , 71 cent. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 00 c. — Bons d'arrérage, 56 f. 63 c., 56 fr. 38 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.....

A. FRANÇOIS.

Le corps au

le Haut-Palat

deux colonnes

fanterie & le

colonne arriv

est attendue l

de toute la ca

sions, & ne d

que le 17 elle

Rhin.

Bruit de la p  
la résolutio  
de Fenestre  
— Nouvell

Notre inacti  
de jours, tar  
à peu à nous,  
commençoient  
pour les pren  
le but étoit d  
falloit le prépa  
sible, le succè  
entièrement la  
nos frontières  
marcher en av  
velle qu'Alexa  
cependant que

Nota. Quoi  
ment à moicé  
douter, soit p  
n'en avoit enc  
velles au mini  
Une lettre d  
midor, ne par

Le nouvel  
dans l'admini  
perdu son infl  
des illuminés

L'intrigue a  
sicien Eck, es  
sations. Eck,  
piéd sur le ter  
détachement  
Salzbourg.